



Communiqué de presse
12 mars 2019

**Retour sur la deuxième conférence régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
Mardi 26 février, au CEPAC SILO - Marseille**

***L'ESS UNE SOLUTION POUR RELEVER LES DEFIS SUR LES TERRITOIRES !
COMMENT ACTIVER DES PROJETS SUR LES TERRITOIRES DE NOTRE REGION ?***

La loi de juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire prévoit la réunion, dans chaque région, une fois tous les deux ans, d'une conférence régionale de l'économie sociale et solidaire coprésidées par l'État et la Région. Elle a pour objet de faire le point et d'échanger sur les orientations, les moyens et les résultats des politiques locales de soutiens et de développement des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

L'Etat, la Région Sud et la Chambre Régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire ont organisé cette conférence mardi 26 février 2019, au CEPAC SILO à Marseille avec le soutien de la Banque des Territoires et du Haut-Commissariat à l'ESS et l'Innovation Sociale du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Cette conférence a réuni près de 250 participant.e.s (représentants de la société civile, entreprises, collectivités, services déconcentrés de l'Etat et représentant.e.s de l'Union Européenne) pour faire émerger des propositions visant le développement des formes entrepreneuriales de l'ESS.

Cette matinée a permis de mettre en valeur la contribution des entreprises de l'ESS au développement de l'emploi (13,5 % de l'emploi privé local) et de l'attractivité des territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; à travers ces 163 000 emplois répartis dans près de 17 000 établissements du territoire régional.

Les travaux en ateliers se sont déroulés autour de quatre thématiques :

- Modèle économique et utilité sociale des projets d'ESS : quelles perspectives ?
- Former une nouvelle génération d'entrepreneur-e-s de l'ESS !
- Transition Écologique et Énergétique dans l'ESS : Intégration et opportunités économiques
- Alliances de coopérations solidaires en Méditerranée

Cette deuxième Conférence régionale de l'ESS a ainsi permis la formulation de nombreuses propositions par les acteurs participant.e.s, avec un travail de priorisation sur les 3 propositions fortes pour chaque thématique. L'ensemble de cette production collective et participative fera l'objet d'acte dans les prochaines semaines.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

Cress Paca : Manon LAMBERT – manon.lambert@cresspaca.org – 06 34 32 47 51

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Service de Presse - servicedepresse@maregionsud.fr - 04 91 57 51 64

Préfecture de Région : Férouse MANSOUR - Responsable du service de la communication interministérielle - ferouse.mansour@bouches-du-rhone.gouv.fr - 04 84 35 41 30

Banque des Territoires PACA : Esther Even – esther.even@caissedesdepots.fr